



FORMATION CONTINUE ENTRAÎNEURS

RÈGLES DE PARTICIPATION AUX JOURNÉES DÉPARTEMENTALES 2024/2025

Toutes autres questions seront étudiées par les commissions responsables de ces événements et soumises à l'accord du Bureau.

RÈGLEMENT PARTICIPATION CAMPUS – DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024

Je suis entraîneur d'une équipe évoluant en **U15/U18/Séniors en D1** :

- ⇒ Le campus est obligatoire.

Je suis entraîneur d'une équipe évoluant en **U21 ou en U15/U18/Séniors en D2/D3** :

- ⇒ Le campus est conseillé.

Je ne pourrai être présent lors du campus :

- ⇒ Le recyclage sera lors du Colloque U13.

Je suis un entraîneur qui doit participer au campus MAIS je suis en formation d'entraîneur :

- ⇒ En BPJEPS je suis exempté sur justificatif (à fournir dans les 15 jours après la date du Campus).
- ⇒ En DEJEPS je suis exempté sur justificatif (à fournir dans les 15 jours après la date du Campus).
- ⇒ En BF je dois participer au Campus.
- ⇒ En DETB je dois participer au Campus.

Je suis un entraîneur qui doit participer au campus MAIS j'ai déjà effectué une JAPS régionale ou Nationale :

- ⇒ Je suis exempté sur justificatif (à fournir dans les 15 jours après la date du Campus).

Je suis arbitre et entraîneur :

- ⇒ Je suis le programme « entraîneur » le matin et le programme « arbitres » l'après-midi.

Je suis dirigeant et arbitre :

- ⇒ Je suis le programme « arbitre ». Un autre dirigeant de mon club doit représenter l'association pour le parcours « dirigeant ».

Je suis dirigeant et entraîneur :

- ⇒ Je suis le programme « entraîneur ». Un autre dirigeant de mon club doit représenter l'association pour le parcours « dirigeant ».

Je suis dirigeant, arbitre et entraîneur :

- ⇒ Je suis le programme « entraîneur » le matin et le programme « arbitres » l'après-midi. Un autre dirigeant de mon club doit représenter l'association pour le parcours « dirigeant ».

JAPS Régionale

- ⇒ Le Campus rapporte **1 point** de revalidation, uniquement pour le niveau jeunes région.

Absence non justifiée lors de cette journée

- ⇒ Mon club devra s'acquitter de la pénalité prévue aux dispositions financières :

Absence non-justifiée pour la JAPS jeunes ou le rattrapage, par entraîneur	300,00 €
Absence non-justifiée pour la JAPS seniors ou le rattrapage, par entraîneur	500,00 €

Je suis un entraîneur d'une équipe **U13 évoluant en D1/D2/D3** :

⇒ La journée de colloque U13 est obligatoire.

J'entraîne **plusieurs équipes, une équipe U13 et une (ou plusieurs) mini basket (U11 ou U9)** :

⇒ Je participe au colloque U13 sur la journée.

J'entraîne **plusieurs équipes, une équipe U13 et des équipes de niveau supérieur et j'ai déjà participé au Campus** :

⇒ Je suis exempté.

Je suis un entraîneur qui doit participer au colloque MAIS **je suis en formation d'entraîneur**

⇒ En BPJEPS je suis exempté sur justificatif (à fournir dans les 15 jours après la date du Campus).

⇒ En DEJEPS je suis exempté sur justificatif (à fournir dans les 15 jours après la date du Campus).

⇒ En BF je dois participer au Colloque.

⇒ En DETB je dois participer au Colloque.

Je suis un entraîneur qui doit participer au Colloque MAIS **j'ai déjà effectué une JAPS régionale ou Nationale** :

⇒ Je suis exempté sur justificatif (à fournir dans les 15 jours après la date du Campus).

Je ne pourrai être présent lors du Colloque :

⇒ Le recyclage sera lors du Campus en amont.

JAPS Régionale

⇒ Le Colloque rapporte **2 points** de revalidation, uniquement pour le niveau jeunes région.

Absence non justifiée lors de cette journée

⇒ Mon club devra s'acquitter de la pénalité prévue aux dispositions financières :

Absence non-justifiée pour la JAPS jeunes ou le rattrapage, par entraîneur	300,00 €
--	----------

Je suis entraîneur d'une équipe **U11** :

⇒ Le Forum Mini-Basket est obligatoire.

Je suis entraîneur d'une équipe **U9** :

⇒ Le Forum Mini-Basket est obligatoire.

Je suis entraîneur d'une équipe **U7** :

⇒ Le Forum Mini-Basket est conseillé.

J'entraîne **plusieurs équipes mini basket** (par exemple U11 et U9) :

⇒ Je participe au Forum Mini-Basket et demande à suivre le parcours de formation (U9 ou U11) de mon choix (sous réserve de la disponibilité des places).

J'entraîne **plusieurs équipes, une équipe U13 et une (ou plusieurs) mini basket** (U11 ou U9) :

⇒ Je participe au colloque U13 sur la journée.

J'entraîne **plusieurs équipes, une équipe U9 ou U11 et des équipes de niveau supérieur et j'ai déjà participé au Campus ou au Colloque** :

⇒ Je suis exempté.

Je suis un entraîneur qui doit participer au Forum Mini-Basket **MAIS je suis en formation d'entraîneur**

⇒ En BPJEPS je suis exempté sur justificatif (à fournir dans les 15 jours après la date du Campus).

⇒ En DEJEPS je suis exempté sur justificatif (à fournir dans les 15 jours après la date du Campus).

⇒ En BF je dois participer au Forum.

⇒ En DETB je dois participer au Forum.

Je suis un entraîneur qui doit participer au colloque/forum **MAIS j'ai déjà effectué une JAPS régionale ou Nationale**

⇒ Je suis exempté sur justificatif (à fournir dans les 15 jours après la date du Campus).

Je ne pourrai être présent lors du Forum Mini-Basket :

⇒ Le recyclage sera lors du Colloque U13 en amont.

JAPS Régionale

⇒ Le forum ne rapporte pas de point de revalidation.

Absence non justifiée lors de cette journée

⇒ Mon club devra s'acquitter de la pénalité prévue aux dispositions financières :

Absence journée d'information obligatoire (par club)	130,00 €
--	----------